AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer
Point de contact : chargée de mission commande publique
Boulevard Constant Colmay - BP 4217
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411200
Courriel : cmcp.sg.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Rénovation environnementale du bâtiment du siège de la DTAM à Saint Pierre (97500) – Travaux structurels

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV :

- Valeur principale : 45300000 – Travaux d'équipement du bâtiment
- 45262330 - Travaux de réparation d'ouvrages en béton (lot 1)
- 45421100 - Pose de portes et de fenêtres et d'éléments accessoires (lot 2)

Lieu d'exécution : Bâtiment du siège de la DTAM à Saint Pierre (97500)

L'avis implique : un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Rénovation environnementale du bâtiment du siège de la DTAM à Saint Pierre (97500)

Nature et étendue des travaux :
La consultation a principalement pour objet les travaux structurels du projet de rénovation environnementale du bâtiment du siège de la DTAM à Saint Pierre (97500)

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Oui
Lot 1 : Reprise et renforcement des façades
Lot 2 : Remplacement de menuiseries extérieures et de vitrages

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés :
* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :
* Origine du financement : Budget de l'État
* Une avance est accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix sont révisables ;
* Les comptes sont réglés sous la forme de décomptes ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes est fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :
- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.
Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.
Le candidat remettant une candidature, pour un même marché, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements pourra le faire à titre individuel.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :
* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site :
https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat/
* La forme juridique du candidat ;
* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché
* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;
* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

Capacité économique et financière - références requises :
* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation de l'assureur ;
Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
A - Expérience :
La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :
* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
* La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;
Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Le candidat est tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve demeurant valables même s'ils ont déjà été transmis au pouvoir adjudicateur lors d'une précédente consultation.

Marché non réservé.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée > 90 000 €.
Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai
Date limite de réception des offres : **19 novembre 2026** à **16h00** (heure de Saint Pierre et Miquelon)
Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DTAM_RENOV_ENVIR_2026

Autres informations :
* Les candidatures et les offres sont entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Unité monétaire utilisée : l'euro ;
* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées par le RPA;
* A titre indicatif, les travaux commenceront vers le mois d'avril 2027 pour une durée maximale de 15 mois
* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres
* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
* Les documents de la consultation sont disponibles sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique "**DTAM_RENOV_ENVIR_2026**", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;
* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde »
* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.
* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe n°12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.
* Les offres qui seront transmises de préférence par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique **"DTAM_RENOV_ENVIR_2026",** le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon
Place du Lieutenant Colonel Pigeaud
BP 4200
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Téléphone : 0508411030
Courriel : courrier@spm975.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : http://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisme chargé des procédures de médiation :

COMITE CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE MARCHES PUBLICS DE PARIS
5 RUE Leblanc 75911 PARIS Cedex 15
Tel. : 0182524267 – Fax : 0182524295
Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/10/2026